

N°...../ONSSA/DAF/DRHS/SGRH

Rabat, le :

0907

DECISION

06 FEV 2019

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

-Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;

-Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n° 7929/E du 08 Novembre 2018 portant l'accord préalable pour l'organisation du concours de promotion interne au profit des Médecin Vétérinaire, relevant de l'ONSSA (agents statutaires);

-Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats finaux du concours de promotion interne pour l'accès au grade de Médecin Vétérinaire grade exceptionnel (Options : Santé, Sécurité, technologie des matières animales et origine animale, Analyses et recherches vétérinaires, Santé animale)

Décide

Article unique: La liste des candidats déclarés admis définitivement, du concours de promotion interne pour l'accès au grade Médecin Vétérinaire Grade Exceptionnel, organisé le 27 Novembre 2018 est arrêtée comme suit:

N° CNT	NOM_PREN	option
1136637	SMINI ABDELATIF	Santé Animale
1136538	ZOULAY LAHOUSSINE	Santé Animale
1136648	SABRI SAIDA	Santé, Sécurité, technologie des matières animales et origine animale


 Pour le Directeur Général de l'ONSSA
 et par Délégation
 Le Directeur Administrative et Financière
 Signé : Abdellatif BENJELLOUN